

# DOSSIER

Éducation et mixité sociale

## *Les ghettos* de la République



DOSSIER COORDONNÉ PAR MONIQUE VUAILLAT ET ALEXIS CHABOT

Il ne se passe pas de jour sans que nous nous interroguions sur certains de nos élèves qui sont en grande difficulté et en refus scolaire. Leur souffrance est perceptible, qu'elle se traduise par l'indifférence, la passivité, l'absence de travail ou par les incivilités et la violence. Ils sont plus ou moins nombreux. C'est un fait, ceux-là cumulent souvent les carences affectives, la misère économique et culturelle, et l'école apporte aussi son lot de frustrations.

Elle révèle et creuse parfois les écarts. Ils sont plus ou moins nombreux. Chacun connaît ces difficultés, qui sont parfois source de désarroi et d'« usure », mais aussi la satisfaction parfois d'être utile pour ces jeunes... Nous savons l'énergie qu'il faut dépenser pour que les établissements continuent à accueillir des publics de milieux divers, moyen de conserver parfois un équilibre qui devient de plus en plus fragile. Beaucoup d'entre nous vivent des situations encore plus inextricables lorsque les populations les plus défavorisées sont concentrées massivement dans des quartiers et dans des établissements. Depuis dix à quinze ans au moins, des politiques urbaines menées par des collectivités locales, le chômage de masse qui touche plusieurs générations dans de nombreuses familles, l'assouplissement des règles de sectorisation dans le système éducatif ont eu pour conséquence de créer de véritables ghettos que fuient les couches moyennes et supérieures de la population. La ►►►

►►► situation est devenue extrêmement sérieuse dans une indifférence relative des pouvoirs publics à tous les niveaux, voire des services publics qui ont souvent déserté ces terrains, malgré la mise en place d'une politique de la ville. La plupart de ceux qui vivent dans ces quartiers sont les principales victimes de ces situations de non-droit et de violences qui se créent à l'initiative d'une minorité... Certes, il est plus facile de faire des constats

que de trouver les solutions à ces problèmes de société. L'école républicaine ne peut pas baisser les bras devant une telle situation. Il faut des politiques publiques concertées et cohérentes touchant à tous les domaines : économique (avec des créations d'emplois), social, d'aménagement du territoire, de santé, de police, avec des services publics forts, très présents, proches des usagers, pour contribuer à recréer le lien social qui fait si cruelle-

ment défaut. Plus facile à dire qu'à faire ! Il y faut beaucoup de volonté politique. Ce dossier tente de poser ces questions au travers de reportages (qui montrent que le « terrain » est acteur), d'éléments d'enquêtes, de contributions de chercheurs. Il a pour fonction de nourrir les débats qui se mènent dans les établissements pour poursuivre l'indispensable réflexion collective afin de progresser dans l'intérêt des élèves et des personnels. ■

## Reportage

# Éduquer malgré tout

Des fenêtres grillagées accueillent le visiteur du collège Van-Gogh, à Emerainville en Seine-et-Marne.

Il est situé dans une zone pavillonnaire où habitent plusieurs familles d'origine africaine dont les enfants représentent 40 % des 240 élèves.

Par ailleurs, 59 % des enfants du collège proviennent de familles défavorisées.

Classé en ZEP et PEP 4, l'établissement prend au fil des ans l'allure d'une sorte de « ghetto » pour enfants africains.

Lorsqu'il ouvre ses portes en 1985, le collège possède une capacité d'accueil de 450 élèves. Peu à peu, à cause de la mauvaise réputation et d'un système de dérogations facilement accordées, l'établissement se vide de ses élèves provenant de familles françaises et plus favorisées. Une ségrégation inadmissible prenant sa source avant l'enseignement secondaire : dans l'une des trois écoles primaires de la ville, les enfants sont tous africains. Douze élèves ne savaient pas lire en Sixième, à la rentrée 2001. Les objectifs du collège Van-Gogh demeurent les mêmes chaque année : réussir l'intégration des élèves et revaloriser l'image de l'établissement.

Face à cette situation, l'équipe pédagogique et l'ensemble du personnel se battent, pour ainsi dire, seuls. Il a été mis en place un dispositif d'aide dont une classe de non-franco-



phones pour les enfants de toutes origines et, en Sixième, des cours de français alignés permettant la composition de groupes par ni-

veau. Les plus faibles bénéficient de quelques heures supplémentaires de français et de l'apport d'une compagnie de théâtre. Une alternative que les enfants semblent apprécier. Le travail ludique sur l'expression orale débouchera, tout le monde l'espère, sur l'écriture d'un scénario ou d'une pièce. L'aide au devoir, chaque soir après les cours, est prise en charge par les aides-éducateurs et les surveillants. Une aide précieuse pour ceux dont les conditions de vie sont difficiles : il n'est pas rare qu'une douzaine d'enfants cohabitent dans un F4. Les professeurs essaient également de mettre en place le tutorat grâce auquel l'élève, s'il le désire, peut être suivi par un enseignant de façon plus personnalisée. Le lien avec les familles reste toutefois la priorité de l'équipe pédagogique. Les membres de celle-ci développent par téléphone, puis par rendez-vous, un contact avec chaque famille. « En général, les parents répondent favorablement à chaque fois » souligne Mme Hervieu, principale du collège. La remise en mains propres des bulletins scolaires constitue également un moment privilégié de rencontre. « Lorsque le dialogue s'instaure avec les parents, ils comprennent qu'on cherche des solutions avec eux. On peut ainsi progresser ensemble avec l'enfant » assure Mme Hervieu.

Pour mieux cerner l'histoire, la culture, le mode de vie des familles africaines souvent originaire du Mali, un sociologue de la même ethnie, soninke, a récemment rencontré le personnel du collège. Tous ces efforts convergent pour parer à une situation que les enseignants, pour la plupart âgés de moins de 30 ans et à peine sortis de l'IUFM, vivent avec difficulté. Sébastien, jeune agrégé, avoue « s'être pris une grande gifle en arrivant ». « On n'est pas formé pour aborder une telle situation. On s'y fait en prenant du recul et

## Projet de scolarité

### Milieus et diplômes des familles

Les souhaits formulés par les parents quant à la scolarité de leur enfant restent marqués par de fortes disparités sociales... Ainsi, alors que chez les professeurs huit sur dix espèrent que leur enfant prolongera sa formation après 20 ans, ils ne sont plus que quatre sur dix chez les inactifs... Le souhait d'une formation se poursuivant jusqu'à 20 ans et plus et la croyance dans la rentabilité professionnelle du diplôme de l'enseignement supérieur sont d'autant plus fréquents que les familles sont fortement diplômées. Les parents titulaires uniquement du certificat d'études primaires orientent leur choix vers un CAP ou BEP tandis que ceux détenteurs d'un CAP ou d'un BEP font davantage confiance au baccalauréat professionnel. 35 % des sans-di-

plôme ne répondent pas contre seulement 19 % des diplômés de l'enseignement supérieur... Les familles étrangères davantage confiantes dans les études longues et l'enseignement général : alors qu'elles appartiennent pourtant à des milieux sociaux plus défavorisés et que leur enfant connaît souvent une moindre réussite scolaire, les familles étrangères expriment néanmoins des attentes qui sont globalement plus fortes que celles des familles françaises : 61 % d'entre elles souhaitent que leur enfant poursuive sa scolarité jusqu'à 20 ans au moins contre 55 % des parents d'élèves français... les parents maghrébins sont ceux qui formulent les demandes de formation les plus ambitieuses (*Educacion et formation* n° 50, 2001).

## Groupe de parole de parents d'enfants coauteurs de délits dans un centre d'action éducative

Objectifs du projet : « les parents parlent aux parents » et « le travailleur social n'est pas l'acteur des discours éducatifs ni même le créateur de ce discours ».

Partenaires : parents d'enfants coauteurs d'un délit et faisant l'objet d'une même mesure judiciaire mandatant l'intervention du service. Les parents de sept jeunes concernés sont tous invités au service pour pouvoir évoquer ensemble les actes posés par leurs enfants et les conséquences sur leur vie ; et au-delà réfléchir ensemble sur leurs rapports à leurs enfants. Un compte rendu des propositions est communiqué à chaque famille avant la réunion suivante. Bilan et impact perçu : une grande satisfaction des parents de ne pas être entendus comme mauvais parents, découverte des réseaux existant entre leurs enfants, inquiétude des enfants sur l'intensification d'un contrôle parental, engagement familial sous le regard des autres, meilleure compréhension du déroulement de la procédure pénale et du procès et des peines infligées, prise en compte par le quartier de l'action de la justice.

avec le temps. Si je m'en sors mieux aujourd'hui, c'est parce que je m'entends bien avec certains collègues ». Il participe aux projets pédagogiques en équipe, mais pense à son avenir « ailleurs ». Si la violence réside la plupart du temps dans les mots, elle est néanmoins ressentie comme véritable par les professeurs, et la sanction, exclusion de cours ou du collège, reste encore la voie de garage pour réagir au mieux aux incivilités et aux grossièretés. « Mais on n'a pas trouvé mieux face à certaines situations » regrette Mme Hervieu.

Pour mieux faire connaître l'établissement, le collège a proposé à l'une des trois écoles primaires de la commune de faire cours un samedi matin de décembre dans ses propres locaux. Pendant ce temps, l'équipe pédagogique du collège a accueilli les parents, dialogué avec eux, répondu à leur interrogation concernant la mauvaise réputation de l'établissement. Un père s'est même étonné de voir combien le collège était propre ! Cette ouverture permettra-t-elle une évolution ? Si elle y contribue, le problème de fond persiste pour Mme Hervieu : « Tant qu'une mixité sociale n'existera pas, il sera difficile de changer l'image de marque du collège ». ■

Marie-Victoire Garcia

# Le grand écart

Nous le disions depuis des années sans être jusqu'à présent entendus : les inégalités s'aggravent à Paris, entre des établissements soumis à ce qu'il faut bien appeler un « marché scolaire ».

La direction de l'académie a réuni pour la première fois, à notre demande, un « observatoire des lycées » réunissant des directeurs de « bassins de formation » et des représentants des personnels et des provideurs.

## Une triple évolution : démographique...

En neuf ans, entre deux recensements (1990 et 1999), Paris compte 7 552 jeunes de 15 à 19 ans en moins. Mais cette perte est inégalement répartie. Le 20<sup>e</sup> arrondissement en perd seulement 27 et le 19<sup>e</sup> en gagne 262 pendant que le 7<sup>e</sup> en perd 790, le 16<sup>e</sup>, 930 et le 15<sup>e</sup>, 1 023. Approximativement, ce sont les arrondissements offrant le plus de places qui voient leur population scolarisable en lycée diminuer le plus rapidement.

Cette évolution démographique de la population parisienne ne s'est pas faite au hasard, elle suit de près les transformations immobilières et sociales de Paris. Les « beaux quartiers » se sont vidés de ce qu'il leur restait de ménages jeunes et de condition modeste, pendant que les arrondissements périphériques accueillent, comme ils l'ont toujours fait, les arrivants dans la capitale venant de l'étranger ou de la province, de milieux sociaux souvent défavorisés. Mouvement renforcé par la restructuration immobilière qui a favorisé de nouvelles constructions et réhabilitations dans ces quartiers.

## ... scolaire...

Lentement, mais radicalement, s'est installée une concurrence entre des établissements qui rivalisent dans la « captation » des meilleurs élèves. Il n'a pas été difficile de renforcer la position des lycées les mieux placés au départ, qui, bénéficiant d'une forte demande, sont devenus de plus en plus sélectifs dans le choix des

dossiers. Les autres, contraints à la compétition, tentent de renforcer leur attractivité à coup de « classes européennes », langues rares, options, classes de niveau... Quand cela est possible car, à mesure que la situation se dégrade, dans certains établissements le nombre d'élèves devient insuffisant pour assurer leur pérennité. Pour rééquilibrer le nombre d'élèves par classe et devant l'insuffisance des DHG, ces établissements sont contraints de les fermer, pendant que les lycées les mieux lotis, pouvant supporter un nombre plus élevé d'élèves, renforcent leur offre d'options. L'offre scolaire s'est adaptée ainsi à une demande

**Tout est fait pour individualiser les problèmes et les situations des collègues au détriment des solutions globales et de la solidarité entre les établissements.**

des parents, de plus en plus inquiets devant la dégradation des conditions d'enseignement. Dans l'obligation de remplir leurs classes, ces établissements sont allés chercher les meilleurs élèves dans les autres arrondissements et en banlieue.

## ... et sociale

C'est ainsi que se constituent les ghettos. Aux inégalités scolaires entre

les établissements se superposent des inégalités sociales considérables. A tel point que la carte des lycées parisiens semblent se caler parfaitement sur les difficultés sociales de la population parisienne : le brassage social n'est plus qu'un lointain souvenir quand on examine l'origine sociale des élèves par établissement.

Inégalités scolaires et ségrégation sociale se renforcent mutuellement. Il serait temps de lancer une enquête sociologique sur la réussite scolaire, à Paris, des élèves d'origine modeste et moyenne : la ségrégation scolaire a vraisemblablement accru leurs difficultés et il est moins aisé aujourd'hui qu'il y a quelques années, de faire des études à Paris, quand on est issu de milieu défavorisé. Les résultats au brevet et au bac en témoignent partiellement.

A Paris, plus qu'ailleurs, l'école n'assure plus la promotion sociale que d'un nombre réduit d'élèves. Elle consacre la supériorité des classes dirigeantes, elle pousse les classes moyennes en particulier, mais pas seulement, à scolariser leurs enfants dans le privé (un lycéen sur trois à Paris !), en grande partie





confessionnel, pour des raisons scolaires et non religieuses. Elle clive une jeunesse qui, pourtant, dans son ensemble, partage une même culture de solidarité autour de valeurs, de goûts et même de modes communs.

### Une politique académique qui aggrave les problèmes

A tout cela on pourrait nous répondre que Paris n'est que le reflet et le résultat des transformations de la société française et de l'Education nationale. Mais la politique de l'académie a aggravé la situation en laissant faire les forces du marché qui poussent à toujours plus d'autonomie des établissements et aux abus de position dominante.

Les tentatives de discriminations positives ont été bien timides et n'ont eu aucun effet. La seule réponse réelle de la direction académique a consisté à fermer le lycée Mallarmé, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, ce qui a eu pour conséquence, non de renforcer le potentiel des autres établissements de l'arrondissement, mais de donner à celui-ci le record de fuite : 10 % des 16-18 ans de cet arrondissement sont scolarisés hors de Paris, pour une moyenne académique de 5,6 %.

Loin de prendre toute la mesure des difficultés, elle a laissé s'aggraver les conditions d'enseignement dans ces établissements où, maintenant, se posent des problèmes de violence. Confrontés à ces situations, les collègues se battent pour quelques heures, un

CPE, des pions, des agents, sauver une option, une langue, rénover les locaux...

Aucune solution n'est envisageable sans une mobilisation des collègues sur la question. La politique parisienne a incité les établissements à renforcer les politiques locales ; quelques collègues ne voient de solution que dans leur mutation, réaction normale dans un contexte où tout est fait pour individualiser les problèmes et les situations des collègues au détriment des solutions globales et de la solidarité entre les établissements. Réaction normale aussi compte tenu des nouvelles règles du mouvement et quand la direction de l'académie reste sourde aux revendications et n'envisage de solution qu'au cas par cas : le renvoi systématique à des solutions locales n'est pas acceptable. La résolution de ces problèmes ne peut être trouvée que dans une modification en profondeur de la carte scolaire des lycées parisiens et dans des décisions fortes à cet égard.

Cela nécessite un débat de fond avec l'ensemble des professeurs parisiens, sur un certain nombre de questions :

- Quelles nouvelles règles d'affectation des élèves de Seconde ?
- Comment améliorer l'attractivité de certains établissements ?
- Comment rééquilibrer et diversifier l'offre scolaire sur Paris ?
- Quel rôle jouent les cités scolaires dans ces inégalités ?

Paris

## D'un recensement à l'autre (1990-1999)

La population parisienne a diminué de 26 500 personnes mais si le 7<sup>e</sup> perd plus de 6 000 habitants, le 12<sup>e</sup> en perd 6 400 et le 19<sup>e</sup>, 7 500. De grosses différences aussi dans la structure par âge : Paris compte 8 792 habitants de 10 à 19 ans de moins, mais le 12<sup>e</sup>, le 18<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> arrondissement voient leur population se rajeunir très nettement avec, respectivement, + 486, + 152, + 991, + 388. C'est le 15<sup>e</sup>, les quatre premiers arrondissements et, surtout, le 7<sup>e</sup> qui perdent le plus de jeunes. Selon la chambre des notaires, c'est dans ce dernier arrondissement que les prix des appartements et des loyers ont le plus augmenté.

- Quel rôle faire jouer à la carte scolaire des CPGE ?
- Quel rôle faire jouer aux lycées d'enseignement technologique et comment améliorer leur recrutement en Seconde ?

Dans l'immédiat, un plan d'urgence pour un certain nombre d'établissements parisiens ne s'impose-t-il pas afin de prévenir le développement de la violence et des incivilités ? ■

L'analyse d'Agnès Van Zanten\*

# Ségrégation scolaire et mixité sociale

Les formes de la ségrégation scolaire ont changé. La ségrégation était plus forte, dans le passé, entre les filières d'enseignement. Ces filières étaient séparées entre des établissements distincts et géographiquement éloignés.

Aujourd'hui, cette ségrégation apparaît dans des établissements de même type et entre des classes au sein d'un même établissement. Dans ces conditions, même si la ségrégation peut sembler moindre, elle est perçue d'une manière plus douloureuse par les élèves, les enseignants et les chefs d'établissement.

### Ségrégation scolaire, ségrégation urbaine

Il existe donc un débat autour de la question de l'augmentation de la ségrégation scolaire. Mais il est difficile de déterminer la part qui relèverait d'une ségrégation urbaine et la part qui relèverait de processus proprement scolaires.

Certes, on sait bien que les établissements français dépendent de leur secteur de recrutement. Une large partie de leur public s'explique par leur localisation et ils sont profondément affectés par les processus démographiques, les changements de population, les concentrations de populations en difficulté dans certains quartiers.

Néanmoins, il faut aussi étudier aujourd'hui les stratégies résidentielles et scolaires des familles. Il en ressort que, dans ce système de forte ségrégation, les familles sont attentives, dans leur choix de résidence, aux qualités et à la réputation des établissements. Il faut donc aussi comprendre ce qui, dans la ségrégation urbaine, peut être expliqué par l'école.

Par ailleurs, on sait qu'une partie de la ségrégation scolaire relève de processus proprement scolaires. Dans des quartiers marqués par une forte ségrégation, par exemple eth-

nique, la ségrégation est encore plus forte dans les établissements. A l'inverse, certains établissements sont plus attractifs que leur quartier d'implantation.

Les processus scolaires en œuvre relèvent donc des stratégies des familles comme des politiques des établissements.

### Le critère du public scolaire

Dans une situation de massification scolaire, les stratégies d'orientation des parents prennent en compte les types d'établissement, souvent définis par les caractéristiques du public. Pour eux, un bon niveau scolaire va nécessairement de pair avec un bon niveau social et notamment une faible proportion d'immigrés. D'où le contournement de la carte scolaire ou encore le choix du privé quand c'est possible.

Mais pour les autres, il s'agit de chercher un environnement plus sélectif à l'intérieur de



l'établissement, comme des classes de niveau, ou encore des classes socialement homogènes. Ces stratégies rencontrent celles des chefs d'établissement et en partie celles du corps enseignant, par la sélectivité du recrutement par exemple. Pour les établissements les plus en difficulté, il s'agira de maintenir un minimum de bons élèves, d'où la stratégie des classes de niveau pour les retenir.

### L'impact de la ségrégation scolaire

La ségrégation a un impact négatif sur les apprentissages des élèves. Plus les élèves en difficulté sont regroupés, moins les enseignants vont croire en la possibilité de leur progression. D'ailleurs, les classes regroupant en petits effectifs les élèves en difficulté n'impliquent pas nécessairement un progrès scolaire. Dans ces classes s'ajoutent des problèmes de discipline et ainsi l'environnement scolaire ne fait rien pour l'intégration sociale et politique. Cela crée aussi des tensions entre ces classes et les classes les meilleures. Or, on ne peut pas prétendre construire un dialogue dans la société si ce dialogue est rendu d'abord impossible à l'intérieur de l'école entre les groupes sociaux et ethniques. Cette ségrégation équivaut donc à une restructuration du système éducatif d'après la massification. Si un véritable effort a été mené dans les années 1960-1970, appuyé par les enseignants, l'Etat et les familles, aujourd'hui, à l'inverse, s'impose le sentiment que ces efforts n'ont pas porté leurs fruits. Les classes moyennes vivent la massification comme une « invasion » des couches populaires, d'où le coup de frein qui lui est donné.

### La mixité, entre idéal et réalité

Si elle n'est pas mieux définie, la mixité ne peut pas constituer un vrai projet politique. On observe aujourd'hui une perte de foi dans la capacité du système éducatif à changer les choses, y compris de la part du corps enseignant. C'est pourquoi les familles s'intéressent avant tout aux caractéristiques du public et ac-

cordent peu d'importance, à l'heure du choix, à la qualité de l'enseignement, comme si un établissement n'était que son public.

Dans ces conditions, la mixité équivaut à un projet assez superficiel, consistant à dire qu'il suffit de « les mettre ensemble. » Or cela ne suffit pas. La sociologie urbaine observe de manière générale qu'il ne suffit pas de mettre les gens ensemble pour que se développent des rapports entre eux. Pour créer cet échange, il faut donc faire quelque chose avec eux : organiser des activités, éviter de créer des tensions entre bons et mauvais élèves, etc. La mixité est un idéal politique de sociabilité, présent parmi les classes moyennes du secteur public à dominante intellectuelle. Et pourtant leurs échanges avec d'autres populations restent très peu nombreux... L'écart est grand entre idéal et pratiques. On se doit donc de nourrir un discours critique sur cet idéal. Or aujourd'hui, la pensée sur ce thème s'esouffle et la notion court le risque de devenir simpliste et superficielle.

Mon travail sur les classes moyennes habitant dans le centre de Nanterre montre leur idéal de mixité avec les classes populaires. Cet idéal s'applique à l'école primaire... Avec le collège, les parents se posent plus de questions sur les fréquentations de leurs enfants et l'idéal de mixité recule. C'est au collège que s'observe le plus clairement le conflit entre l'idéal de mixité et les pratiques quotidiennes des familles. Pour autant, la France est toujours marquée par l'image du rôle de l'école contre la ségrégation sociale. L'intégration est donc une préoccupation des parents, même s'ils ne voient plus comment l'école pourrait jouer ce rôle aujourd'hui.

Ainsi, tous les acteurs, parents, enseignants, Etat, se trouvent aujourd'hui dans une situa-

## Enseignement privé

### Stabilité

Dans le second degré, la part du privé dépasse légèrement 20 % en métropole (20,5 % exactement à la rentrée 2000 soit un repli minime de 0,15 point par rapport à 1990. A Paris même, la part du privé s'élève fortement du premier au second degré, de 20 % à plus d'un tiers. Si la géographie d'ensemble de l'enseignement privé n'a pas subi de grands bouleversements au cours des années 1990, son importance dans les endroits où il est traditionnellement le mieux représenté montre quelques signes d'érosion, plus nets dans le second degré que dans le premier. L'ensemble des départements de la façade atlantique, de Midi-Pyrénées et du sud du Massif central enregistrent ainsi un recul du privé, pouvant dépasser 3 points dans les collèges et lycées du Finistère, Haute-Loire, Lozère et Deux-Sèvres. Ces fléchissements, relativement modérés, sont compensés par un renforcement sensible dans l'extrême nord du pays et des progressions dans des départements de l'Île-de-France, la Drôme, la Loire ou les Pyrénées-Orientales (extraits de *Géographie de l'école* n° 7, octobre 2001, direction de la programmation et du développement).

tion de doute, du fait de l'absence d'un projet global. ■

Propos recueillis

par Gisèle Jean et Alexis Chabot

\* Chargée de recherche CNRS à l'Observatoire scientifique du changement. Elle a publié plusieurs ouvrages en sociologie de l'éducation dont le dernier en 2001 : *L'école de la périphérie* (PUF).

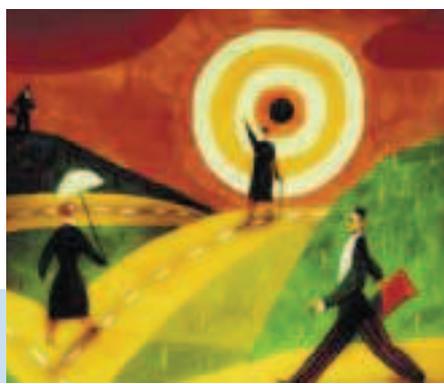
Amiens

# Quel Grand projet de ville ?

La ville d'Amiens avec ses 135 000 habitants fait partie des communes les plus jeunes de France : 40 % de la population a moins de 30 ans. La ville connaît un niveau de revenu

par habitant relativement faible et un taux de chômage de 13 %. L'émigration y est élevée, principalement dans le quartier Nord concerné par la politique de la ville. Depuis l'année 2001, un « Grand projet de ville » a été mis en place. Son objectif est de permettre aux quartiers défavorisés de s'intégrer par le logement, la dynamique sociale et d'entreprises, au tissu de l'ensemble de l'agglomération. Bernard Nemitz, vice-président d'Amiens Métropole chargé de la politique de la ville a accepté de répondre à nos questions.

US Mag : En termes de mixité sociale, en





### quoi consiste le Grand projet de ville d'Amiens ?

**Bernard Nemitz :** Le but du GPV consiste à sortir d'une situation de ghetto où se trouvent certains quartiers de la ville. Il concerne en premier lieu le logement. Au total, 444 logements seront démolis pour 444 reconstruits, deux tiers au même endroit et un tiers à différents lieux de l'agglomération. L'habitat restera social, mais à caractère plus pavillonnaire. Ces nouvelles constructions attireront des gens qui ne seront jamais allés habiter les barres qui existent encore aujourd'hui. Une cellule de relogement et un suivi individualisé des familles relogées sont également mis en place.

### US Mag : L'un des objectifs du GPV met l'accent sur la professionnalisation du tissu associatif. Cela se concrétisera comment ?

**B. N. :** Nous avons d'abord prévu une formation à la vie associative pour le personnel des associations déjà existantes sur les quartiers concernés. Ces formations renforceront les connaissances en matière de gestion de la vie associative. Ce qui permettra une pérennisation des emplois dans ces structures. Dans le même cadre s'inscrivent des formations à la gestion des relations conflictuelles, particulièrement destinées aux acteurs des associations qui œuvrent dans le cadre de la politique du quartier.

### US Mag : Vous avez également prévu des « lieux de ressources ». Pouvez-vous préciser ?

**B.N. :** Ces lieux de ressources seront des lieux permanents pour accueillir les habitants

## Collège

### Le point de vue des familles

Le ministère de l'Éducation nationale a interrogé en 1998 un échantillon représentatif de 15 290 parents d'élèves de collège au moment où leurs enfants terminaient leur troisième année d'études secondaires.

85 % des familles estiment assez ou très satisfaisante la qualité de l'enseignement reçu par leur enfant depuis son entrée en Sixième, 3 % se déclarent insatisfaites. Les parents apparaissent plus satisfaits des conditions de scolarisation que de la prise en charge pédago-

gique. Ils ne sont plus que 68 % à déclarer que l'établissement accepte de prendre en charge les élèves en difficulté et seulement 58 % à juger que c'est un établissement qui encadre de près les élèves pour assurer leur réussite.

La proportion des parents qui se déclarent peu ou pas du tout satisfaits de la qualité de l'enseignement reçu depuis l'entrée au collège est ainsi dix fois plus élevée parmi les familles qui jugent que leur enfant a de grosses difficultés. (*Éducation et formation* n° 50, 2001).

et les informer des transformations du quartier. Des maquettes, de la documentation leur donneront une idée du nouveau paysage.

### US Mag : Le GPV permettra-t-il une plus grande mixité sociale dans les lycées et les collèges ?

**B.N. :** La restructuration concernera deux grands collèges mitoyens du quartier Nord, aujourd'hui surdimensionnés par rapport à la démographie des collégiens. Il a été prévu de reconstruire l'un des deux collèges à distance du premier, ce qui permettra des brassages plus importants.

### US Mag : En quoi le GPV encouragera-t-il l'implication des habitants dans la politique de leur lieu de vie ?

**B.N. :** L'aspect essentiel du GPV reste le contact permanent avec les habitants. Amiens est divisé en six secteurs, chacun doté d'un maire-adjoint. Deux dispositifs de concerta-

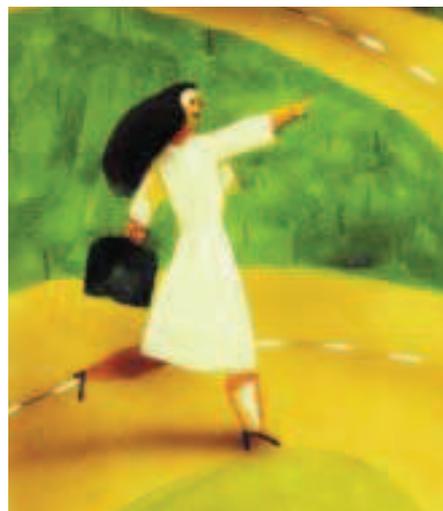
tions existent déjà depuis deux ans. D'une part, tous les mois, le maire, son adjoint et son équipe rencontrent le comité de quartier dans le cadre d'une réunion publique. D'autre part, des réunions informelles, appelées « Paroles d'habitants » ont régulièrement lieu. De nouveau, l'équipe municipale rencontre les habitants du quartier, cette fois de façon très libre, dans un lieu choisi, parfois dans des tentes installées pour l'occasion. Sans ordre du jour particulier, les questions traitées peuvent porter sur l'accès à l'emploi comme sur des problèmes d'éclairage. Nous souhaitons que les habitants soient en permanence informés de la progression des projets pour lever les inquiétudes soulevées par des aspects qui resteraient incompris. Ces échanges et dialogues permanents et réguliers ouvrent la voie pour une meilleure compréhension mutuelle et favorisent le désir de chacun de contribuer à l'amélioration de son cadre de vie. ■

Propos recueillis par Marie-Victoire Garcia

## La mixité sociale à l'école

# Moyen d'action ou utopie ?

L'absence de mixité sociale dans les établissements du second degré, et particulièrement dans les collèges, apparaît depuis quelques années comme un des grands problèmes du système éducatif. Les inégalités produites par les différences sociales de recrutement ne sont pourtant pas un phénomène récent. Le développement de la scolarité secondaire dans les années 60 et 70, avait conduit à construire de très nombreux collèges dans ce que l'on appelait « les grands ensembles » dans les banlieues des grandes villes. La création des ZEP dans les années 80 reflétait la prise en compte des inégalités géographiques de l'école. Mais trois phénomènes ont donné une nouvelle dimension au problème : d'abord la crise et le développement du chômage de masse qui ont profondément dégradé la situa-



tion des familles populaires et mis à la dérive des quartiers entiers ; ensuite, et de façon concomitante, le développement de la scolarisation secondaire qui a obligé à garder tous les élèves dans les collèges, alors que les jeunes les plus en difficulté et les plus éloignés des exigences scolaires en sortaient précocement et massivement jusqu'au début des années 90, soit pour aller en formation professionnelle, soit par abandon de toute formation ; enfin, un troisième phénomène est venu s'inscrire dans la réalité : le renforcement des politiques locales qui ont plutôt joué dans le sens de l'adaptation et des ségrégations par une multitude de mécanismes allant de la gestion des secteurs scolaires aux pratiques pédagogiques en classe. S'est ainsi créé un développement scolaire fondé non plus sur la ségrégation évidente des



filiales mais sur la ségrégation géographique et sociale.

Alors que 10 % des collèges accueillent plus de 60 % d'enfants de milieu favorisé, 12,6 % accueillent plus de 60 % d'enfants d'ouvriers et d'inactifs et près de 20 % d'enfants étrangers, et sont classés par le ministère comme difficiles ou très difficiles. Ces collèges sont inégalement répartis sur le territoire national. Cette réalité n'est pas nouvelle mais la dégradation des quartiers entretient maintenant un phénomène durable d'homogénéisation sociale des quartiers et de contournement de la sectorisation qui rend l'action éducative extrêmement difficile dans certains établissements.

L'idée qu'en aidant à reconstituer une « mixité sociale », sinon dans les quartiers eux-mêmes, au moins dans les établissements, on rendrait à l'école sa fonction de brassage social, d'éducation à la prise en compte de l'autre, s'inscrit dans une logique républicaine qu'elle ne peut seule mettre en œuvre. Là où elle subsiste, même si c'est parfois au prix de difficultés créées par le choc des cultures entre les composantes sociales et culturelles d'un collège, elle limite certains problèmes de comportement. Mais cela n'en rend pas moins aiguës les difficultés scolaires. Une politique de mixité doit s'accompagner d'une discrimination fortement positive pour y remédier. De plus, il faut surmonter une multitude d'obstacles qui dépassent, pour certains d'entre eux, la sphère éducative. Favoriser la mixité sociale n'est pas un « argument de vente » quand on s'adresse à des parents dont le premier objectif est la réussite de leurs propres enfants avant tout. Ceux qui se risquent à cette démarche « marketing » en viennent vite à vanter les zones de calme pro-

## Association

### Aide aux parents dans leur rôle éducatif

L'initiative est née au collège Paul-Vaillant-Couturier de Champigny.

#### Objectifs du projet :

- Meilleure participation des parents dans la vie du collège pour une meilleure participation des enfants dans le collège.
- Ecole ouverte pour les enfants, depuis deux ans.
- Ecole ouverte aux parents en février 1999 (groupes de paroles, rencontres avec les professeurs, activités et sorties avec les enfants).

• Ecole ouverte aux parents en juillet 1999 débouchant sur la création d'une association de parents et la signature d'une charte des parents.

Une salle est mise à disposition dans le collège pour cette association.

Des permanences sont assurées par des parents pour des rencontres entre « pairs »

Des groupes de parole, des intervenants extérieurs, des actions festives sont prévus pour cette année scolaire.

duites par des classes « protégées » au milieu des turbulences générales. De fait, le brassage au sein des établissements se réduit. Faire de l'étiquette ZEP un atout pour recapter les couches moyennes qui ont fui relève de la gageure. Ainsi, certains établissements drainent moins de 30 % des élèves de leur secteur de recrutement.

Il est donc clair que ce n'est pas en renvoyant aux établissements le soin de gérer ces graves problèmes qu'on les résoudra. Le SNES ambitionne et réclame une politique coordonnée qui agisse sur les raisons économiques du phénomène, qui aide les familles en grande difficulté, qui ouvre des perspectives de scolarisation réussie pour tous les jeunes, éventuellement en leur proposant des places en internat en dehors du quartier. Toutes les expériences de projet de ville visant à reconstruire le lien social, à favoriser la démocratie locale, à impliquer les jeunes dans des projets mobilisateurs devraient être évaluées et encouragées, mais le premier devoir de l'État est bien de retrouver le plein emploi comme premier remède à la constitution des ghettos et des poches de pauvreté.

Au plan scolaire, le laisser-faire ne peut servir de politique. A tous les échelons, les déci-

sions impliquent des choix : construire ou reconstruire un collège, choisir son emplacement, travailler son architecture, créer les conditions de stabilité de son équipe, ouvrir des options, favoriser la diversité des langues, accueillir les familles, limiter les dérogations et l'expansion du privé, constituer les classes, travailler les contenus et les programmes, modifier les pratiques pédagogiques... à chaque niveau, les choix peuvent amplifier ou réduire les ségrégations. Ces choix doivent s'inscrire dans des politiques à long terme qui envisagent

les conséquences, intègrent les modifications du tissu urbain, social et économique et prennent le soin de faire travailler ensemble les services de l'État, les collectivités, les acteurs de toutes sortes. C'est le sens de la lettre que le SNES avait adressée l'an dernier au Premier ministre

*Au plan scolaire,  
le laisser-faire  
ne peut servir  
de politique*

et sur la base de laquelle il a rencontré les ministres de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur, de la Justice et de l'Éducation nationale.

Mais cette action coordonnée et transparente est loin d'être généralisée. Seul le ministre de l'Éducation nationale a tenté de rassembler les services de l'État autour des problèmes de violence. On voit bien qu'on ne peut se limiter à ce seul symptôme.

Depuis plusieurs années, la pensée dominante ne joue que par la décentralisation et la déconcentration. On se défait sur elles des plus graves problèmes de la société en mettant les fonctionnaires à rude épreuve. Elles n'ont de sens que si elles traduisent une vraie politique nationale et donnent des orientations claires à l'initiative des échelons intermédiaires. L'aménagement du territoire et ses implications scolaires l'illustrent parfaitement. Prôner la mixité sociale c'est d'abord réduire les inégalités devant le travail, le logement et l'éducation. De son côté, l'école doit donner le coup d'accélérateur qui rend crédible un meilleur avenir pour les enfants qui ont déjà tout subi. Cela suppose des moyens et des mutations que les gouvernements n'ont pas même encore envisagés. ■

Denis Paget

